

Séance du 13 octobre 2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC SÉSAME AUTISME FRANCHE-COMTÉ POUR
L'ACCUEIL DE STAGIAIRES DE LA PAMS DE L'EAM « LA MAISON DE SÉSAME »**

L'an deux mil vingt-cinq,
Le treize octobre
A dix-sept heures trente,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, à MONTBELIARD, après convocation légale du 29 septembre 2025, sous la présidence de Madame Annie VITALI, Vice-Présidente,

Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de membres présents 8

Etaient présents :

Mme Annie VITALI, Mme Ghénia BENSAOU, Mme Nora ZARLENGA, membres du Conseil Municipal
Mme Marie-Thérèse RIDOUX, M. François LEBEAU, Mme Evelyne VERNET, M. Joël GOMARD,
Mme Antoinette HINGRAY, membres désignés par le Maire

Assistaient à la réunion :

M. Laurent LAMAURIE, Directeur Général Adjoint des Services
Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS
Mme Béatrice MAIRE, Responsable Pôle Administratif et Financier

Etaient excusés :

Mme BIGUINET, Maire et Présidente du Conseil d'Administration
Mme Gisèle CUCHET, M. Karim DJILALI, Mme Sidonie MARCHAL membres du Conseil Municipal

Secrétaire de séance : Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS

Le CCAS de la ville de Montbéliard souhaite favoriser l'inclusion sociale des bénéficiaires de la PAMS de l'EAM « La Maison de Sésame » par des activités de travail adaptées ;

Le projet consiste à accueillir un groupe de maximum 3 stagiaires pour des missions de destruction de documents confidentiels, accompagnés par un professionnel de la PAMS ;

Cette convention est conclue pour une durée d'un an, renouvelable tacitement, et résiliable d'un commun accord avec un préavis de deux mois.

La convention de partenariat précise les modalités du partenariat entre le CCAS et Sésame autisme, et notamment les conventions de stage nominatives et individuelles,

Il est proposé au Conseil d'Administration du CCAS d'émettre un avis favorable à la signature de la convention de partenariat.

Pour	:7
Contre	:0
Abstentions	:0
Non-participation au vote	:1

Après délibération, le Conseil d'Administration adopte cette proposition.

Pour extrait conforme,
A Montbéliard, le 15 octobre 2025

Déposée en Sous-Préfecture le 16 octobre 2025

Pour la Vice-Présidente et par délégation,
La Directrice



A handwritten signature in blue ink, appearing to read "I. Aouad".

I.AOUAD